

À l'attention des Délégué(e)s AMORCE

Vous êtes convoqué(e) le

A l'Assemblée Générale Élective
(vote en distanciel du 14 octobre 2023 20h00 au 18 octobre 2023 20h00)
&

A l'Assemblée Générale Ordinaire
en présentiel à Toulon le 18 octobre 2023 à 19h00

A retourner **obligatoirement** les bulletins de participation dûment remplis avant le **10 octobre 2023** afin d'établir la liste des Délégués présents pour l'attribution des pouvoirs (par mail à direction@amorace.asso.fr)
Nom :

Prénom :

Délégué(e) de la Structure : Fonction :

Adresse électronique : Téléphone :

Collège : Collectivités

Partenaires

Participation aux Assemblées Générales (cocher les cases) :

Je prendrai part : **(rayer la mention inutile)**

- au vote en distanciel à l'Assemblée Générale Élective **du 14 octobre 20h au 18 octobre 2023 20h**
- au vote en présentiel à l'Assemblée Générale Ordinaire **du 18 octobre 2023 à 19h00 à Toulon**

Je ne pourrai pas prendre part au vote de l'Assemblée générale :

Le (la) délégué(e) suppléant élu(e) de ma structure M/Mme.....qui me remplacera
- lors du vote de l'Assemblée Générale Élective **et/ou** lors du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire **(rayer la mention inutile)**

Adresse électroniquetel :.....

ou

Je donne **mandat** ci-joint à un autre membre de ma structure pour l'Assemblée Générale Élective **et/ou** pour l'Assemblée Générale Ordinaire **(rayer la mention inutile)**

ou

Je donne **pouvoir** ci-joint au délégué à AMORCE d'un autre adhérent de mon collège pour l'Assemblée Générale Élective **et/ou** pour l'Assemblée Générale Ordinaire **(rayer la mention inutile)**

Date : ___/___/___

Signature :

En cas d'indisponibilité du délégué titulaire et du délégué suppléant, nous vous prions de nous retourner également le formulaire ci-dessous par mail ou par voie postale. Contact AMORCE : Michèle LEVET – direction@amorce.asso.fr – tel. 04 81 91 85 07

Pour rappel : seuls les membres à jour de leur cotisation 2023 peuvent participer et voter aux Assemblées Générales, conformément à l'article 8 des statuts d'AMORCE.
La liste, régulièrement mise à jour, des Délégués titulaires à AMORCE présents sera disponible sur demande à l'adresse direction@amorce.asso.fr à partir du 21 septembre 2023.
Tout pouvoir ou mandat en blanc sera considéré comme nul.

ASSEMBLEES GENERALES Élective et Ordinaire

POUVOIR - MANDAT

À retourner obligatoirement à AMORCE
avant le 10 octobre 2023 si vous ne pouvez pas participer aux Assemblées Générales

direction@amorce.asso.fr

18, rue Gabriel Péri - CS 20102 - 69623 VILLEURBANNE Cedex

MANDAT DE SUPPLÉANCE

Ne peut être donné qu'à un autre représentant de votre propre structure

Je soussigné(e) M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure) :

Donne mandat à M/Mme :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Élective et/ ou l'Assemblée Générale Ordinaire (rayer la mention inutile)

Fait le à Signature **OBLIGATOIRE**

----- **OU** -----

POUVOIR

*Ne peut être donné qu'au délégué titulaire d'une autre structure dans votre collège**

Je soussigné(e) M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure adhérente) :

Donne pouvoir à M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure adhérente) :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Élective et/ ou l'Assemblée Générale Ordinaire (rayer la mention inutile)

Fait le à Signature **OBLIGATOIRE**